



Depuis plusieurs années, les agents de la filière sociale (assistant(e)s de service social (ASS) et conseiller(e)s techniques de service social (CTR SS)) des ministères économique et financier se battent pour obtenir la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles.

En 2015, la mise en place de la Rémunération indemnitaire de fonctions, sujétions, engagement et expertise professionnelle (RIFSEEP) en administration centrale dont les conditions d'application étaient « rétrogradantes » (au niveau indemnitaire en C pour les ASS et en B pour les CTR SS) a réactivé leur mobilisation sous des formes diverses.

Depuis l'automne 2015, plusieurs actions ont été engagées auprès des MEFS afin qu'une réponse satisfaisante soit apportée à leurs revendications.

Les fédérations des Finances SOLIDAIRES, CGT et FO et leurs syndicats soutiennent leur mouvement et continueront à porter leurs exigences dans toutes les instances (CTM, CT Administration Centrale, CNAS, CHS CT Centrale...)

En effet, les personnels de la filière sociale constituent un maillon essentiel de l'action sociale ministérielle. Dans l'intérêt de toutes et tous et pour faire vivre et renforcer la politique d'Action Sociale, il est indispensable de les soutenir tant que l'administration fera la sourde oreille.

C'est pourquoi, les représentants Solidaires Finances, FO Finances et CGT Finances siégeant ce 23 mai 2016 au CDAS du Var, expriment leur solidarité à leur mouvement.